



LES ESSENTIELS du Conseil municipal

Mardi 24 Juin 2025



AGENDA 2030

DES PERSPECTIVES POUR UNE AMBITION ECOLOGIQUE 2030 - 2050

Depuis 2013, la Ville de Quetigny s'était engagée dans un Agenda21 Local France produisant une centaine d'actions réalisées pour préserver la biodiversité, les ressources naturelles et sensibiliser les habitants au réchauffement climatique.

Poursuivant son ambition de faire de Quetigny une ville responsable, durable et exemplaire, la Municipalité s'est engagée à réaliser un nouveau plan d'actions de développement durable à horizon 2030-2050.

Cette feuille de route pour un territoire en transition qui doit être vue comme un point de départ et non comme une finalité en soi, définit **6 axes de travail** :

- ▶ **Quetigny, Ville d'énergies positives**
 - ▶ **Quetigny, Ville responsable**
 - ▶ **Quetigny, Ville solidaire**
 - ▶ **Quetigny, Ville verte et bleue**
 - ▶ **Quetigny, Ville nourricière**
 - ▶ **Quetigny, Ville pour l'emploi**





AGENDA 2030

DES
PERSPECTIVES
POUR UNE
AMBITION
ECOLOGIQUE
2030 - 2050



Des temps de concertations seront proposés aux acteurs du territoire pour définir les actions et projets à mettre en œuvre afin d'atteindre ces objectifs 2030-2050 adoptés à l'unanimité par le conseil municipal.

Car pour faire de la ville un territoire plus résilient il sera nécessaire d'actionner l'engagement des entreprises, celui des particuliers ou encore de Dijon Métropole.



SENIOR

ADOPTION D'UN PLAN D'ACTION DE LA DEMARCHE « VILLE AMIE DES AINES «

Le conseil municipal de la Ville de Quetigny a adopté à l'unanimité le plan d'action de 32 mesures visant à améliorer l'adaptation de la Ville aux seniors.

Ce plan d'action, validé notamment par le conseil des ainés créé dans le cadre de notre démarche Ville Amie des Ainés, établit un calendrier de mise en œuvre. Il aborde l'ensemble des thématiques identifiées par nos ainés tels que la mobilité, une information plus ciblée, la santé ou encore la lutte contre l'isolement et le panel d'animations proposé.